

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

Séance du 29 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

En exercice	Présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages exprimés
15	14	1	15

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 novembre 2023

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Sophie JACOB-GAUTHERET, Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS,
MM. David LAFONT, Frédéric REFOUVELET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Christophe SUBTIL, Christophe JOLY, Loïck YONNET, Morgan MERLE

Absents excusés : MME Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à David LAFONT)

A été élue secrétaire : Madame ROUX DIT RICHE Hélène

Objet : TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE ET DE L'ESPACE CREMATISTE AU 1^{ER} JANVIER 2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs des concessions du cimetière et de l'espace crématiste pour 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas modifier les tarifs des concessions du cimetière et de l'espace crématiste à compter du 1^{er} janvier 2024 et de les garder comme suit :

CONCESSIONS EN TERRE

- concession trentenaire (nouvelle ou renouvelée) : 80 € par m² (soit 160 € pour 2 m²).

CASE COLUMBARIUM

- module 4 places pour 15 ans : 920 €
- module 4 places pour 30 ans : 1 470 €
- module 2 places pour 15 ans : 790 €
- module 2 places pour 30 ans : 1 270 €
- module 1 place pour 15 ans : 640 €
- module 1 place pour 30 ans : 950 €

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
David LAFONT

